Compte rendu de la Réunion du 18 Février 201 à la Brasserie St Léon

Personnes présentes :

Florent	Odile	Stéphane	Nora
Catherine	Aimée	François	Odile G.
Christian	Isabelle	Corinne	
Jacote	Chantal	Hélène	
Christine	Martine	Pascal	

1- Bref résumé de la précédente réunion

- Le covoiturage – MIEL – « Ressourcerie » / Zone de gratuité – Mutualisation des abonnements de journaux ou revues – Calendrier de évènements – Adhésion à Translib

2- Questions diverses

- Devenir une association ? plusieurs points de vue sont exprimés ; décision de faire circuler l'info et le débat via le site jusqu'à la prochaine séance.

& Comment se faire connaître auprès des institutions (municipales..) quand on est un collectif ?

& Un collectif est légitime mais nécessité d'être une asso pour accéder à un compte ((ex Translib pour la MIEL)) , recevoir des subventions …

& Créer une association-outil pour le collectif, par ex pour réserver une salle pour une réunion. Cela permet au collectif de fonctionner plus librement de façon horizontale.

& Créer une asso avec un bureau sous forme collégiale ; 5 personnes pour la constituer . Gironde en Transition propose de nous prêter ses statuts . Coût de l'adhésion ? Possibilité de demander une petite contribution.

3- Projection d'un document sur la MIEL (dimanche 17 février à la brasserie)

Environ 20 personnes étaient présentes. Question récurrente : A quoi sert la MIEL ? Quel intérêt ?

- Sert à développer l'économie locale – l'argent ne croupit pas et il n'y a pas de spéculation possible – Créer des cycles vertueux et est un outil d'accompagnement pour changer son attitude de consommateur – c'est un acte militant d'utiliser la MIEL .

- A quoi sert la « vignette » qu'il faut mettre sur les billets à la date indiquée (au bout de 6 mois) ? Elle est de 0 ,002 euros . Elle redonne une vitalité à la monnaie ; ce montant est versé au collectif (Translib) et alimente un fond qui permettra de créer des micro-crédits. Cet argent revient au collectif et non à l'usurier. La MIEL remet l'argent à sa place comme une valeur d'échange seulement et circule 5 à 6 fois plus vite que l'euro.

- Elle est à long terme le moyen d'abolir les extrêmes de richesse et de pauvreté, de reprendre notre pouvoir, d'orienter nos achats vers des commerces solidaires.
- Est-ce que l'échange est cloisonné au « libournais », Créonnais … Non l'évolution va permettre une circulation ouverte.
- La MIEL est légale car utilisateurs et prestataires sont adhérents . (5 euros la carte annuelle)

Projection d'un court documentaire sur la monnaie locale l'ABEILLE de Villeneuve sur Lot.

4- Discussion sur l'idée d'une « drop-box » pour mettre des infos diverses sur échanges, services … ; espace d'échanges libres et auquel on peut accéder par un lien. Mais le collectif de l'E2Men Transition se réserve le droit de supprimer l'info si son contenu ne correspond pas à l'éthique de la charte. Pb : qui gère ce flux d'infos ?

Pause repas pendant la réunion ; Catherine a fait préparer un repas chinois très agréable.

Compte rendu rédigé par Martine Sutra

-

-

-